CE GUIDE EST UNE INITIATIVE DES CHAMBRES DE COMMERCE DE LANAUDIÈRE

SOYONS RESPONSABLES.
ACHETONS LOCAL.

Guide de l'achat responsable

En partenariat avec

SADC
Société d'aide au développement des collectivités
ACHIGAN-MONTCALM
DE D'AUTRAY-JOLIETTE
MATAWINIE

Canada
Développement économique Canada pour les régions du Québec
appuie financièrement les SADC et les CAE

Lanaudière
Osez grand · Vivez grand

Réalisé en collaboration avec Lanaudière Économique et le Fonds Écoleader

AVANT-PROPOS

Les achats sont au cœur du fonctionnement d'une entreprise. Si vous pouviez repenser vos méthodes d'approvisionnement afin d'améliorer vos impacts économiques, sociaux et environnementaux, et ce, en soutirant des bénéfices concrets pour votre entreprise… Le feriez-vous?

En novembre 2019, l'Alliance des chambres de commerce de Lanaudière (ACCL) a entrepris des démarches en vue de développer une campagne de sensibilisation à l'achat local auprès des entreprises, organisations, institutions, villes et municipalités.

L'achat local s'inscrit donc dans une démarche plus grande : l'achat responsable. C'est dans cette optique de sensibilisation à l'achat responsable que la campagne « **Soyons responsables. Achetons local.** » a été développée. Ce présent guide saura sensibiliser, outiller et accompagner les entreprises à adhérer à ces bonnes pratiques.

TABLE DES MATIÈRES

L'achat responsable qu'est-ce que c'est?. 4
Des notions qui se complètent 5
3 enjeux du développement durable 6
Pourquoi intégrer l'achat responsable 7
Pour minimiser les impacts sur l'environnement 7
Pour une diminution de coûts 8
Pour l'image de l'entreprise 8
Pour assurer sa compétitivité 8
Pour l'engagement des employés 8
Deux approches 9
L'approche produit 9
L'approche fournisseur 9
Comment entamer ma démarche 10
S'interroger 11
Analyser et évaluer 12
Fournisseurs 12
Produits 13
Critères à évaluer lors de l'étape d'analyse 14
Quelques certifications liées aux fournisseurs 17
Quelques certifications liées aux produits 18
L'achat local 19
L'économie sociale 20
Repenser son approvisionnement et prioriser ses actions 21
Adopter de meilleures pratiques 21
Décliner ses actions 23
Mesure 23
Des idées de bonnes pratiques 24
Annexe 1 - Organismes et ressources disponibles 26
Annexe 1 - Outils pratiques 28
Annexe 2 - Cycle de vie d'un produit et son analyse 29
Annexe 3 - Le principe des 3RV 30
Annexe 4 - L'économie circulaire 31
Annexe 5 - Logos attribués aux certifications et attestations 32
Bibliographie 39

L'ACHAT RESPONSABLE, QU'EST-CE QUE C'EST?

En plein essor au Québec, tout comme mondialement, la notion d'achat responsable peut être intégrée dans tous les secteurs d'activité et dans toutes les tailles d'entreprise. Qu'il s'agisse d'organisations dans le secteur de l'agriculture, du commerce de détail ou industriel, chacune peut agir et faire une différence en incluant une vision plus responsable au sein de ses pratiques.

Par une définition claire, l'achat responsable consiste à transformer ses pratiques d'approvisionnement pour y intégrer les enjeux du développement durable, soit : environnementaux, sociaux et économiques. Ces moyens sauront, d'une part réduire l'impact sur l'environnement, tout en soutirant plusieurs bénéfices à l'organisation.

Les préoccupations sociales et environnementales occupent une place de plus en plus importante dans le choix des consommateurs, et la responsabilité sociale d'entreprise est devenue un préalable pour la majorité des Canadiens. Ils s'attendent désormais à ce que les entreprises adoptent des normes élevées en matière d'éthique et de respect de l'environnement dans l'ensemble de leur chaîne de valeur.[1]

[1] Banque de développement du Canada. 2013. « Planifier votre croissance ».
https://www.bdc.ca/globalassets/digizuite/18209-etude_BDC_tendances_consommation.pdf?ref=shorturl-tendancesconsommateur.

Des notions qui se complètent

Nous entendons beaucoup les concepts de développement durable et de responsabilité sociale des organisations. Ces notions sont encore bien présentes dans celle de l'achat responsable. Ensemble, elles ont une relation bien étroite que l'on réussira à démystifier et à comprendre dès les prochaines lignes.

Au Québec, le **développement durable** est par définition : « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.[2] »

La **responsabilité sociale** d'une entreprise est de rendre ses activités responsables et conformes aux attentes de la société, se traduisant par un comportement éthique et transparent qui contribue au développement durable.[3]

Maintenant, en ce qui concerne le principe d'**achat responsable**, il s'agit d'intégrer les notions ci-dessus spécifiquement aux processus d'**approvisionnement**, dans le but de rendre ses pratiques les plus positives possibles, plus précisément durant tout le cycle de vie d'un produit.

L'achat responsable c'est donc prendre en compte tous ces facteurs dans nos choix de fournisseurs. C'est de s'informer sur la provenance de nos produits afin qu'ils respectent, le plus possible, les trois enjeux du développement durable. Une diminution de gain peut emmener une augmentation de l'acceptabilité sociale et avoir comme conséquence directe une augmentation de la clientèle. Nous l'avons dit plus tôt, l'achat responsable est en plein essor au Québec. Le consommateur fera également des choix responsables. Par conséquent, il y a un enjeu important de compétitivité en optant pour l'achat responsable.

[2] Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. 2021. « À propos du développement durable ». https://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/definition.html. ISO. 2014. « Découvrir ISO 26000 ». https://www.iso.org/fr/publication/PUB100258.html.

Lorsqu'on parle des **3 enjeux du développement durable,** voici un sommaire des activités touchées ;

Enjeux sociaux

- Achat local
- Achat auprès du secteur économique sociale
- Respect des droits humains et du travail
- Respect des droits des communautés

Enjeux environnementaux

- Réduction de l'utilisation de matières premières
- Élimination des substances dangereuses
- Minimisation des impacts de la fabrication
- Réduction des impacts en fin de vie utile
- Utilisation de moyens de transport et d'emballages moins polluants
- Faible impact à l'utilisation (faible consommation d'énergie, peu de consommables, etc.)

Enjeux économiques

- Coûts totaux de propriété
- Impact des pratiques sur les PME
- Équité du commerce

Source : ECPAR

POURQUOI INTÉGRER L'ACHAT RESPON-SABLE?

Pour une panoplie de raisons, intégrer des pratiques responsables au sein des organisations peut engendrer plusieurs bénéfices et être source de motivation pour ces dernières.

Pour minimiser les impacts sur l'environnement

En priorisant l'approvisionnement responsable, l'entreprise incorpore des exigences et des critères à ses achats dans le but de contrer au mieux l'impact négatif qu'ils pourraient causer. Par exemple, certaines entreprises se fixent des objectifs de manière à diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre, pour limiter leur consommation énergétique ou pour réduire considérablement le plastique.

Pour une diminution des coûts

Selon une étude réalisée par le Forum économique mondial, une démarche d'acquisition responsable peut entraîner, pour l'entreprise, une réduction allant jusqu'à 16 % de ses coûts d'approvisionnement, soit par, entre autres, l'emploi optimal des ressources telles que l'eau et l'énergie, ou encore par l'utilisation de produits ayant une durée de vie plus élevée ce qui enchaîne une baisse des consommations. Il s'agit d'un levier d'innovation auquel toutes les entreprises devraient miser.

Pour l'image de l'entreprise

Puisque les consommateurs et la population en général sont de plus en plus conscientisés à l'environnement et aux divers enjeux de l'achat responsable, une entreprise valorisant plus ou moins des pratiques éthiques et responsables pourrait se voir délaissée de sa clientèle et sa réputation pourrait en être atteinte. Pour l'entreprise, mettre de l'avant des pratiques responsables ne peut qu'améliorer son image de marque, attirer et fidéliser de la nouvelle clientèle qui préconise ces mêmes valeurs.

Pour assurer sa compétitivité

En prônant des pratiques plus responsables, l'entreprise peut maximiser ses chances de remporter des appels d'offres, car les marchés publics accordent de plus en plus d'importance aux critères environnementaux. Elle fait également preuve d'innovation ainsi que d'une bonne capacité d'adaptation et, pour toutes les parties prenantes, ces changements ne peuvent qu'être avantageux. En intégrant de telles pratiques et en soulignant les résultats concrets, l'entreprise obtiendra sans aucun doute un avantage concurrentiel, en plus de s'assurer de la qualité et de la durabilité de leurs produits.

Pour l'engagement des employés

Pour les employés, travailler pour une entreprise véhiculant des valeurs semblables aux leurs est un énorme penchant dans la balance. Pour être encore plus précis, 96 % d'entre eux reconnaissent que la concordance de leurs valeurs personnelles avec la culture de l'entreprise est un facteur clé de leur satisfaction au travail.[4] Donc, pour la marque employeur, il s'agit d'une importante valeur ajoutée. Les employés peuvent développer une fierté pour leur milieu de travail, tout comme un réel sentiment d'appartenance envers l'entreprise.

[4] Randstad. 2020. « Recherche marque employeur 2020 ». https://bit.ly/3fuySHS.

DEUX APPROCHES

Lorsqu'une entreprise décide de se tourner vers une démarche d'achat responsable, deux approches distinctes mais complémentaires peuvent être explorées et appliquées.

L'approche produit

L'approche produit vise à **minimiser les impacts environnementaux négatifs, et ce, à chaque étape du cycle de vie du bien ou service acheté**, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à sa fin de vie. L'approche produit implique souvent des exigences de certifications, de labels et d'analyses (environnementales et/ou sociales) du cycle de vie, de déclarations environnementales de produit ou d'autres moyens de vérification externe. De nombreuses entreprises l'utilisent comme première étape de leur démarche d'approvisionnement responsable et procède, par exemple, à l'analyse de cycle de vie des produits (voir annexe 2) acquis afin de vérifier les caractéristiques qui y sont rattachées.

L'approche fournisseur

L'approche fournisseur consiste globalement à favoriser une sélection de fournisseurs qui **valorisent des principes et des pratiques responsables** et qui sont en cohérence avec l'engagement et les valeurs que l'entreprise cherche à promouvoir. En effet, l'adoption de valeurs axées sur l'environnement doit se refléter par le choix des fournisseurs dans tous leurs aspects. Par exemple, sélectionner certains fournisseurs en fonction des attestations et certifications qui leurs sont attribuées, en examinant de près leurs activités ou en choisissant de privilégier les entreprises d'économie sociale. Néanmoins, l'entreprise est encouragée à entretenir une bonne collaboration avec ses fournisseurs actuels, les encourager à réviser leurs pratiques en leur proposant des collaborations innovantes, communiquer leurs exigences et les accompagner à se diriger vers des méthodes plus responsables et les influencer en ce sens.

La sensibilisation des fournisseurs reste l'activité la plus prisée pour engager les fournisseurs dans une démarche d'achat responsable (40 %).

Source : Baromètre 2020 ECPAR

[5] ECPAR. 2021. « Approche produit ». https://www.ecpar.org/fr/approche-produit

COMMENT ENTAMER MA DÉMARCHE?

Amorcer une démarche d'achat responsable peut paraître complexe. Cependant, plusieurs outils et ressources sont à la disposition des entreprises afin d'orienter leur processus (voir annexe 1).

1 S'interroger

La toute première étape consiste à s'interroger sur le **degré d'engagement souhaité et de son implication**. L'important est de se questionner au niveau de la « RSE » ou du développement durable au sein de ses rapports.

Pour se diriger vers un comportement responsable dans le cadre de ses achats, il est nécessaire de faire un état des lieux des actions d'approvisionnement responsable qui sont déjà mises en place afin de bien intégrer les futures démarches et de pouvoir mesurer l'efficacité de celles-ci. Il est important de dresser une liste des catégories de produits ou de services fréquemment acquis dans le cours des activités de l'entreprise et en s'interroger sur leur cycle de vie (voir annexe 2). Il pourra ainsi être plus facile d'identifier leurs impacts environnementaux à chaque étape de leur vie, de la fabrication, à l'extraction des matières premières au recyclage, en passant par le traitement des matériaux, la distribution, l'utilisation, la réparation et l'entretien. Ensuite, les motivations et les objectifs pourront être déterminés.

Est-ce une question de combler les attentes des clients envers l'entreprise, de s'engager et de suivre les valeurs morales établies ou pour contribuer à l'image de marque de l'entreprise ? Toutes les raisons sont valables. En les justifiant, cela aidera à débuter la démarche sur des bases solides.

Il est important de se référer aux bonnes organisations afin de recevoir les outils et encadrements qui vous conviennent. Vous pouvez également vous diriger vers vos conseillers en développement durable de votre région. Ces personnes sauront répondre à vos questions et vous référer aux bonnes ressources.

Le Fonds Écoleader offre une aide financière aux entreprises qui souhaitent engager des experts, afin de les aider à mettre en place des pratiques écoresponsables, telles qu'une démarche d'achat responsable.

https://www.fondsecoleader.ca/financement-du-fonds-ecoleader/

Ainsi que différents outils pratiques:

https://www.fondsecoleader.ca/trouvez-des-ressources/outils-pratiques/

2 Analyser et évaluer

À la suite de l'étape ci-haut, l'entreprise possède désormais une vision globale de ses achats actuels. Il s'agit maintenant d'analyser et évaluer ses approvisionnements afin de constater les différentes options qui sont offertes pour les rendre le plus responsable possible, tant au niveau des produits que des fournisseurs.

Se questionner sur la durabilité du produit, ses spécifications environnementales, les codes de conduite des fabricants et des fournisseurs, leurs certifications, ainsi que, évidemment, la proximité du lieu de fabrication avec l'entreprise, saura être source de l'élaboration des critères et exigences à mettre en place lors des achats.

De même, la performance énergétique, la recyclabilité et les émissions de gaz à effet de serre sont les critères et exigences les plus souvent inclus par les organisations dans leurs politiques d'achat responsable (28 %).

Source : Baromètre 2020 ECPAR

Fournisseurs

- Détiennent-ils une politique ou des pratiques de développement durable?
- Sont-ils des fournisseurs de la région?
- Sont-ils des entreprises d'économie sociale?
- Le fabricant et le fournisseur offrent-ils des conditions de travail décentes à leurs employés?
- Sont-ils certifiés par une norme reconnue?

Produits

- Est-ce que le produit est durable?
- Contient-il des matières recyclables ou peut-il être recyclé?
- Est-il peu ou pas du tout emballé?
- Lors de sa fabrication, produit-il une faible ou voire aucune consommation d'énergie?
- Produit-il une faible ou aucune consommation d'eau?
- À la fin de sa vie, le produit peut-il être réutilisé?
- Le produit ne contient pas de substances potentiellement dangereuses pour l'environnement et la santé?
- Le produit est-il équitable? Biologique? Non toxique?

• Cette réflexion pourra déterminer les lignes conductrices des pratiques d'approvisionnement responsable de l'entreprise, en établissant des critères et exigences précis à y intégrer dans le but d'atteindre ses objectifs.

• Prioriser un **produit** qui utilise peu ou pas d'eau lors de sa fabrication, biodégradable, émet peu de gaz à effet de serre, etc.

• Accorder de l'importance aux produits certifiés, ce qui garantit la constance de sa fabrication par rapport à des caractéristiques et des performances définies.

• Prioriser un **fournisseur** de la région, qui contribue développement de sa communauté, qui met en place des pratiques d'**économie circulaire**, etc.

• Créer un code de conduite des fournisseurs et mettre sur papier ses critères d'achat peut être une bonne initiative pour fixer et concrétiser ses pratiques d'approvisionnement responsable auprès d'eux.

• Accompagner ses fournisseurs vers de meilleures pratiques peut relever des actions à entreprendre.

• Rechercher des fournisseurs certifiés, ce qui confirme la qualité de leurs biens ou services.

Voici quelques exemples de critères à évaluer lors de l'étape d'analyse **en tant que fournisseur.**

Source : ECPAR

Région géographique

✓ Distance du lieu de production ou de vente

Propriété de l'entreprise

✓ Lieu d'immatriculation
✓ % de capitaux détenus localement

Impacts socioéconomiques

✓ Nombre d'employés
✓ Volume des achats et investissements locaux
✓ Taxes et impôts payés au Québec

Au niveau des **produits locaux**

Source : ECPAR

Conception

✓ Conception au Québec

Matières premières

✓ Fait de matières premières disponibles au Québec

Transformation

✓ Fabriqué/transformé au Québec

Emballage

✓ Emballé au Québec

Disposition

✓ Recyclable au Québec

L'**économie circulaire** est un système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités (voir annexe 4).

Source : Québec Circulaire

L'expression « **3RV** » est une abréviation des mots suivants : réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation. C'est une façon de prioriser nos actions pour gérer nos matières résiduelles de façon à maximiser l'impact positif de notre geste (voir annexe 3).

Source : Recyc-Québec

La sélection de produits et services basée sur des certifications demeure une pratique dominante. Plus de 61 % des organisations affirment avoir recours à ce type de pratiques.

Source :
Baromètre 2020 ECPAR

Repérez-les!

Pour satisfaire aux exigences et aux critères établis, les certifications et les attestations sont de bons éléments à considérer lorsqu'une entreprise fait le choix de se tourner vers l'achat responsable. L'obtention de certifications permet à une entreprise, à un fournisseur ou à un produit de démontrer qu'il se démarque par ses pratiques exemplaires, et ce, à divers niveaux.

Pour une liste plus exhaustive des certifications et des attestations reconnues, rendez-vous à l'annexe 5 de ce guide.

Quelques certifications liées aux fournisseurs.

ISO 14001

https://www.iso.org/fr/iso-14001-environmental-management.html

Atteste qu'une organisation a identifié ses impacts sur l'environnement et entreprend des actions pour les maîtriser.

LEED

https://www.cagbc.org/CBDCA/LEED/Processus_de_certification/CBDCaSiteWeb/Programmes/LEED/Processus_de_certification_LEED.aspx?hkey=e49eb234-df68-44c1-8b1f-a53b2075b3ab

Atteste qu'un bâtiment a été construit de façon à améliorer sa performance environnementale et économique et avec des pratiques de construction et d'aménagement durables.

ICI on recycle, par RECYC-QUÉBEC

https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/entreprises-organismes/mieux-gerer/programme-ici-on-recycle-plus

Programme de reconnaissance pour les organisations soucieuses d'améliorer leur performance en matière de gestion des matières résiduelles.

Quelques certifications liées aux **produits.**

Rainforest Alliance

https://www.rainforest-alliance.org/business/fr/certification/

Promeut l'action collective pour l'humain et la nature. Des exploitations agricoles et forêts jusqu'aux caisses du supermarché, il amplifie et renforce les impacts bénéfiques des choix responsables.

Fairtrade et Fairtrade Canada

https://fairtrade.ca/fr/

Atteste que les pratiques de l'organisation dans le pays producteur favorisent le développement socioéconomique de même que le respect des communautés et de leur environnement.

Aliments du Québec

https://www.alimentsduquebec.com/fr/

Certification attribuée aux produits entièrement québécois ou composé d'un minimum de 85 % d'ingrédients d'origine québécoises.

Les enjeux liés au climat sont énormément mis de l'avant et c'est pourquoi, pour une entreprise, diminuer son empreinte de carbone est un défi notable à intégrer dans sa démarche d'achat responsable. La majorité des entreprises peuvent agir sur ce concept et adopter de meilleurs comportements par de petits ou de plus grands gestes, établis par un plan d'action.

L'achat local

L'achat local constitue une importante dimension de l'achat responsable. Il consiste à faire l'achat de biens et de services de fournisseurs situés dans la même région ou les régions à proximité de l'entreprise. Cette pratique veut, premièrement, **faire en sorte d'établir et de solidifier des liens entre l'entreprise et ses fournisseurs ainsi qu'avec sa communauté.**

Elle permet de susciter des retombées économiques pour la collectivité et la société, incluant la création d'emplois. Faire l'achat de biens et de services locaux permet également d'impacter positivement l'environnement. En s'approvisionnant plus près, le temps de transport est moindre, ce qui entraîne une réduction de la production de gaz à effet de serre. Cela permet également de s'assurer que la culture de nos produits alimentaires, par exemple, respecte nos normes locales. L'utilisation de certains pesticides est illégale au Québec comparativement à ailleurs dans le monde. On s'assure ainsi du maintien de la qualité locale.

Il ne faut toutefois pas oublier qu'il est important de bien **identifier et choisir des produits ou des fournisseurs qui répondent à des critères préétablis.** En ce sens, certains produits peuvent être assemblés au Québec, mais moyennant les matières premières d'ailleurs, tout comme les fournisseurs dont il faut vérifier leur localisation exacte.

Soucieux de rendre accessibles les produits biologiques, en vrac et locaux à la population Mathaloise et les environs, le marché **Vie & Cie** de Saint-Jean-de-Matha promeut le mode de vie écoresponsable et favorise la tendance zéro déchet. Grâce à son important **approvisionnement local**, le marché permet une réduction de ses gaz à effet de serre liée à la diminution des transports, tout comme la réduction des intrants chimiques, par la vente de produits majoritairement biologiques.

Source : Fonds Écoleader

L'économie sociale

Le terme économie sociale est une activité économique faisant référence à l'implication des organisations quant à l'acquisition de biens et de services auprès d'entreprises collectives. Comptent par celles-ci, entre autres, les coopératives, les mutuelles et certains organismes à but non lucratif (OBNL), qui se retrouvent dans plus d'une vingtaine de secteurs d'activités[6]. L'objectif est d'encourager les biens et les services de proximité et leur essor économique et social. Il s'agit d'un levier pour la vitalité des collectivités et des régions du Québec.

Pour en savoir plus sur les entreprises d'économie sociale de Lanaudière, rendez-vous sur le site Économie Sociale Lanaudière : https://www.economiesocialelanaudiere.org/membres.

32 %

des entreprises répondantes favorisent l'achat auprès de fournisseurs locaux,

27 %

auprès d'entreprises d'économie sociale ou collective et

15 %

auprès d'entreprises autochtones.

Source : Baromètre 2020 ECPAR

[6] Chantier de l'économie sociale. « Guide de référence sur l'économie sociale ». https://chantier.qc.ca/wp-content/uploads/2017/08/guide-economiesociale-13oct2015.pdf

3 Repenser son approvisionnement

et prioriser ses actions

À la suite de l'interrogation et à la réflexion ci-haut, les entreprises sont amenées à mettre en place certaines améliorations ou changements tangibles durant le processus d'approvisionnement en fonction des critères et des exigences identifiés, et en considérant les divers enjeux à mettre en priorité (environnementaux, sociaux, économiques).

En résumé, il s'agit d'**intégrer concrètement certains critères et exigences préétablis aux achats**, tant pour le choix des produits que des fournisseurs, et de **prioriser au mieux ses actions.**

Vous pouvez opter pour la stratégie des petits pas, c'est-à-dire d'entamer sa démarche avec de petits objectifs afin de réussir à les assimiler et intégrer les actions de la bonne façon à l'aide d'un plan d'action clair. Par exemple, il peut s'agir d'opter simplement pour des produits nettoyants biodégradables et non toxiques pour l'environnement, pour se diriger plus tard vers des changements plus importants.

Adopter de meilleures pratiques

Pour vous guider dans vos achats, découvrez les fiches réalisées par l'ECPAR[7], identifiant les critères environnementaux, sociaux et économiques à y intégrer.

Véhicules corporatifs	https://www.ecpar.org/fr/fiches/vehicules-corporatifs
Produits nettoyants	https://www.ecpar.org/fr/fiches/produits-nettoyants
Alimentation	https://www.ecpar.org/fr/fiches/alimentation
Mobilier de bureau	https://www.ecpar.org/fr/fiches/mobilier-de-bureau

[7] ECPAR. 2018. « Fiches d'achat responsable ». https://www.ecpar.org/fr/fiches-dachat-responsable.

Aménagement et entretien paysager	https://www.ecpar.org/fr/fiches/amenagement-et-entretien-paysagers
Ordinateurs	https://www.ecpar.org/fr/fiches/ordinateurs
Fournitures de bureau	https://www.ecpar.org/fr/fiches/fournitures-de-bureau
Produits de papier	https://www.ecpar.org/fr/fiches/produits-papiers
Services de messagerie	https://www.ecpar.org/fr/fiches/services-de-messagerie
Services d'impression	https://www.ecpar.org/fr/fiches/services-dimpression
Téléphonie cellulaire	https://www.ecpar.org/fr/fiches/telephonie-cellulaire
Vêtements de travail	https://www.ecpar.org/fr/fiches/vetements-de-travail
Nettoyage de véhicules	https://www.ecpar.org/fr/fiches/nettoyage-de-vehicule

Une politique d'achat responsable (PAR) est un moyen concret à mettre en œuvre pour bien encadrer tous les achats de produits et de services au sein d'une organisation. Cette politique peut être instaurée dans n'importe quel type d'organisation et dans tous secteurs d'activités confondus. Elle exige du fournisseur qu'il fasse preuve de transparence en dévoilant les lieux exacts de production de ses biens. Une PAR oblige également les entreprises et les fournisseurs à mettre en place un mécanisme de vérification et prévoit une marche à suivre en cas de non-respect des normes. Détails : https://www.ciso.qc.ca/wordpress/wp-content/uploads/guideparweb1.pdf

Un élément important à savoir est : « La responsabilité élargie des producteurs (REP) est un principe selon lequel les entreprises qui mettent sur le marché des produits au Québec sont responsables de leur gestion en fin de vie. Votre entreprise met sur le marché un produit visé ? Vous devez alors mettre en place un programme de récupération et de valorisation de ce produit, ou être membre d'un organisme de gestion reconnu qui le met en œuvre pour vous.[8] » Pour l'instant, cette responsabilité se limite à la gestion des produits en fin de vie. Par contre, elle est appelée à être modifiée dans le futur. C'est donc le bon moment d'adopter une PAR afin de ne pas être pris de court lors du changement de cette loi.

[8] https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/entreprises-organismes/mieux-gerer/responsabilite-elargie-producteurs

4 Décliner ses actions

Cette quatrième étape indique le moment attendu de **traduire ses engagements préalablement établis par des actions concrètes.**

Évidemment, avant toute chose, il ne faut pas oublier de mobiliser les parties prenantes, autant les employés que ses fournisseurs. En parallèle, il peut être nécessaire de proposer des formations spécifiques à vos acheteurs sur toutes les dimensions de la RSE et des achats durables. Une organisation claire et comprise par tous est indispensable pour permettre une coordination claire du projet et miser sur son bon développement.

5 Mesure

L'étape de la mesure est souvent omise, mais s'avère très importante pour aider à faire le point à chaque étape du processus et pour mesurer concrètement les changements intégrés à l'entreprise. Pour obtenir des données précises, pour évaluer sa démarche en définissant ce qui a fonctionné ou non, ou encore pour suivre l'avancement du projet, **il est important de mettre en place des outils de mesure et d'avancement.**

En mesurant certains indicateurs clés du processus, tels que le pourcentage d'achats réalisés auprès de fournisseurs locaux, ayant des comportements responsables ou de produits achetés qui sont certifiés, cela permettra de réaliser une rétroaction et d'aider à déterminer la poursuite du projet.

Plusieurs outils de suivi et de mesure ont été créés par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) : https://www.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/organiser-demarche-environnementale/dossier/boite-a-outils-achats-responsables/suivi-evaluation

DES IDÉES DE BONNES PRATIQUES

La mission environnementale de l'entreprise **Au jardin des noix** se situe au cœur de l'exploitation agricole. Elle valorise une culture et une production de noix qui a pour objectif d'impacter positivement l'environnement. Sur place, 120 panneaux photovoltaïques ont été installés afin de contribuer à l'utilisation d'une énergie verte et à l'atteinte d'une autonomie énergétique. De plus, la production de noix est l'une des rares qui laisse place à l'absorption des gaz à effet de serre. Grâce à la photosynthèse des arbres, 40 tonnes métriques de CO_2 sont absorbées et transformées en carbone organique.

Source : Fonds Écoleader

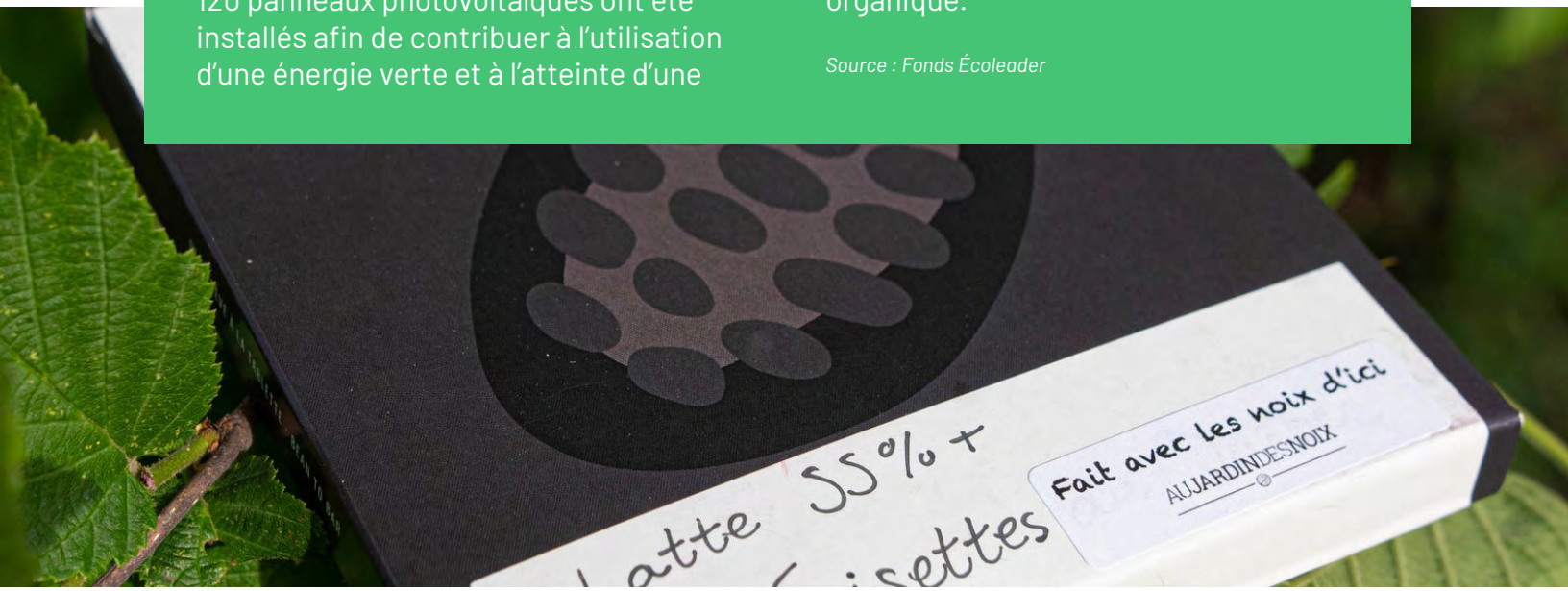

Éducazoo a mis en place des actions en matière d'économie circulaire et tâche de diminuer son empreinte écologique en instaurant des pratiques écoresponsables. Parmi celles-ci, l'entreprise a créé des maillages avec deux marchés d'alimentation de proximité, en recueillant des fruits et légumes rejetés, mais encore comestibles pour nourrir les animaux du sanctuaire. L'objectif de cette initiative est de contrer le gaspillage alimentaire tout en permettant de réduire les coûts d'approvisionnement pour la nourriture animale. Le personnel transforme également de la papeterie résultante de l'administration en fond de cage pour les oiseaux pour valoriser le recyclage à son plein potentiel.

Dans cette même optique, Éducazoo est en processus d'un projet destiné à l'insertion de véhicules électriques au sein de la flotte, qui verra le jour au courant de 2021-2022. Grâce à ce projet, l'entreprise pourra diminuer sa production de gaz à effets de serre, tout en diminuant les coûts liés à la consommation de carburant.

Source : Fonds Écoleader

Dans le cadre de la tenue de leurs activités annuelles, **les Fêtes Gourmandes de Lanaudière (FGL)** sont, depuis 2019, un événement vert certifié responsable. Plusieurs actions sont déployées au sein de l'organisation afin de tenir un événement en harmonie avec l'environnement. Lors du festival, seuls les contenants compostables et/ou réutilisables sont admis sur le site et les achats et approvisionnements sont faits localement afin de réduire au maximum l'empreinte écologique. L'organisation fabrique également des sacs et des verres réutilisables afin de limiter au maximum les déchets. Sur place, une brigade verte assure la bonne gestion des matières résiduelles (triage à 4 voies) et veille à éduquer les visiteurs sur les bonnes habitudes à adopter au quotidien.

De plus, les FGL achètent des crédits de carbone annuellement suite l'événement afin de compenser les gaz à effet de serre émis dans le cadre du festival. Pour 2021, toutes les publicités imprimées seront désormais produites numériquement, et l'utilisation de l'application mobile sera mise de l'avant pour les visiteurs.

Ramo Phytotechnologies est une entreprise dont la mission est de solutionner des problématiques environnementales à l'aide de technologies végétalisées, plus précisément grâce à la culture du saule à croissance rapide. L'entreprise offre plusieurs types de services répartis en trois divisions, soit la mise en place de **solutions phytotechnologiques**, comme le traitement d'eaux usées, la valorisation des effluents contaminés et le reboisement de certains sites, la **création de murs antibruit et de clôtures écologiques** ainsi que la production de **paillis** horticole de bois raméal fragmenté.

Dans l'objectif de participer à la gestion des eaux de lixiviation du site de Waste Management de St-Nicéphore, l'équipe de Ramo a créé un procédé de plantation filtrante de saules au lieu d'enfouissement. Une plantation de 128 000 saules contribuera au traitement de certains lixiviats, permettra d'en valoriser les nutriments et, surtout, d'en réduire le volume, comptant une diminution de 15 à 60 millions de litres annuellement par évapotranspiration. De plus, ces végétaux se verront capter plus de 180 tonnes de CO2 par année, puis, lors de leur totale croissance, seront récoltés par Ramo et valorisés par la fabrication de bioproduits.

Source : Fonds Écoleader

Annexe 1
Organismes et ressources disponibles

Centre québécois de développement durable (CQDD)
Sa mission est d'accompagner les organisations dans leur démarche d'intégration des principes de développement durable afin qu'elles améliorent leur performance financière, sociale et environnementale. Pour y arriver, le CQDD utilise son expertise, développe des modèles d'intervention et les implante sous forme de services adaptés aux différents contextes organisationnels.
https://www.cqdd.qc.ca/

Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL)
Sa mission est de concerter, de conseiller et d'influencer les intervenants lanaudois en matière d'environnement et de développement durable, en proposant des solutions et en mettant en œuvre des actions, afin d'assurer le droit de vivre dans un environnement sain.
http://crelanaudiere.ca/

Espace québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR)
Sa mission est de concerter, de conseiller et d'influencer les intervenants lanaudois en Réseau solide d'organisations qui contribuent à la création de valeur par l'achat responsable et le développement durable dans leurs chaînes d'approvisionnement, l'Espace de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR) offre mesure, outils, accompagnement et réseautage.
https://www.ecpar.org/

Fonds Écoleader
Le Fonds Écoleader est le coup de pouce qu'il vous manquait pour passer à l'action. Se voulant une solution simple et adaptée à la réalité des entreprises, le Fonds Écoleader met trois initiatives complémentaires à la disposition des entreprises: un réseau d'agents pour vous guider, un programme de financement pour vous soutenir et des outils pour faire cheminer vos démarches et vos réflexions.
https://www.fondsecoleader.ca/

Investissement Québec – CRIQ
Le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) est une société d'État du Québec vouée à la recherche et à l'innovation industrielle relevant du ministre de l'Économie et de l'Innovation (MEI). Ses experts aident les PME, les grandes entreprises et les organismes publics à trouver des solutions innovantes à leurs défis en matière de productivité, d'exportation, de compétitivité et d'écoefficacité industrielle.
https://www.investquebec.com/quebec/fr

Lanaudière Économique
La mission de Lanaudière Économique est de répondre aux enjeux communs de développement économique local et de contribuer à la prospérité et au rayonnement de Lanaudière en favorisant la synergie des acteurs du développement économique. Leurs experts peuvent vous guider dans la réalisation de vos projets techniques, selon vos besoins et défis spécifiques.
https://www.lanaudiere-economique.org/

Réseau entreprise et développement durable (REDD)
Le REDD aide les organisations à intégrer le développement durable et la RSE dans leurs pratiques grâce à la cocréation de connaissances. En cocréant avec les entreprises, le REDD s'assure de rendre accessible la connaissance au plus grand nombre pour améliorer la performance de l'entreprise à tous les niveaux (économique, social et environnemental).
https://redd.nbs.net/

Éco Entreprise Québec
L'écoconception des emballages est un processus qui peut paraître complexe à priori, mais qui est grandement facilité quand on a une vue d'ensemble des étapes à parcourir. ÉEQ vous accompagne à chaque étape afin de guider et de structurer votre démarche.
https://ecoconception.eeq.ca/fr-ca

Annexe 1
Outils pratiques

Fiches d'achat responsable – ECPAR
Ces fiches identifient les critères environnementaux, sociaux et économiques à intégrer aux pratiques d'achat pour faire des achats responsables. Elles sont conçues par des experts en analyse du cycle de vie, en collaboration avec des acteurs environnementaux et sociaux et des experts sectoriels.
https://www.ecpar.org/fr/fiches-dachat-responsable

Guide de mise en place d'une politique d'achat responsable – CISO
Ce guide vise à donner un coup de pouce à tous ceux et celles qui ont la détermination de mettre en place une PAR dans leur milieu, en expliquant les différentes étapes à suivre pour y parvenir.
https://www.ciso.qc.ca/wordpress/wp-content/uploads/GuidePARweb.pdf

---

Conseil de développement bioalimentaire du Québec (CDBL)
Souhaitant appuyer les organisations dans leurs achats locaux, le Conseil de développement bioalimentaire du Québec (CDBL) a mis sur pied le projet Démarche d'achat local : secteur bioalimentaire de Lanaudière. Une liste de fournisseurs spécifique pour le milieu corporatif est en cours d'élaboration. Elle sera diffusée sur le site goutezlanaudiere.ca, dans une section spécialement dédiée aux besoins des organisations. Tous y trouveront, par MRC, les aliments produits ou préparés dans Lanaudière, les menus intégrants des produits lanaudois, les entreprises utilisant ou fournissant des produits lanaudois ainsi que les cadeaux corporatifs locaux. D'ici là, vous êtes invités à découvrir dès maintenant les entreprises « Goûtez Lanaudière ! », le Guide de l'achat à la ferme dans Lanaudière et la liste de produits destinés au secteur de l'hôtellerie, de la restauration et aux institutions (HRI).
http://www.cdbl.ca/

Principes et lignes directrices de l'approvisionnement responsable – ECPAR
Un document expliquant les principes et lignes directrices communs d'approvisionnement responsable, considérés comme pertinents pour toute organisation désirant se tourner vers une démarche responsable.
https://www.ecpar.org/files/documents/fr_principes_et_lignes_directicesar_ecpar_2013.pdf

Répertoire des écoétiquettes – MELCC
Ce répertoire est un outil pratique qui vous permettra d'obtenir de l'information sur plusieurs écoétiquettes disponibles au Québec et de faire un choix plus éclairé lors de l'achat de produit ou de service.
https://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/ecoetiquette/index.asp

Stratégies de circularité – Québec Circulaire
Une page Web exclusivement dédiée aux stratégies de circularité proposant douze stratégies que les organisations et territoires peuvent sélectionner et adapter en fonction de leur contexte et du type de ressources qu'ils utilisent.
https://www.quebeccirculaire.org/static/strategies-de-circularite.html

Annexe 2
Cycle de vie d'un produit
et son analyse

Le cycle de vie d'un produit consiste à lister toutes les étapes de la naissance jusqu'à la fin de vie d'un produit. À chaque étape du processus du cycle de vie, le produit peut affecter l'environnement de plusieurs façons, comme en consommant excessivement de ressources naturelles lors de sa production, en rejetant des substances dangereuses durant l'extraction de matières premières ou en produisant des déchets lors de sa destruction, qui peuvent causer des conséquences irréversibles. Pour ces raisons, il est judicieux de réaliser une analyse du cycle de vie, qui est une méthode permettant d'évaluer les impacts environnementaux associés à toutes les étapes de la vie d'un produit, c'est-à-dire de l'extraction des matières premières à l'élimination ou au recyclage, en passant par le traitement des matériaux, la fabrication, la distribution, l'utilisation, la réparation et l'entretien.[9]

Source : ECPAR

[9] CIRAIG. 2021. « Analyse du Cycle de Vie ». https://ciraig.org/index.php/fr/analyse-du-cycle-de-vie/

Annexe 3
Le principe des 3RV

Le principe des 3RV peut guider les entreprises à faire de meilleurs choix au quotidien et améliorer leurs pratiques. Ce principe est le plus courant, mais, dans certains cas, celui des 4RV peut être aussi entendu, dans lequel est ajouté l'étape de *repenser*, qui implique une réflexion globale sur ses pratiques. C'est une façon de prioriser nos actions pour gérer nos matières résiduelles de façon à maximiser l'impact positif de notre geste.

Réduire
La meilleure façon de générer moins de déchets est de réduire sa consommation de biens non essentiels. Ensuite, réduire au maximum l'utilisation qui n'est pas nécessaire à la fabrication, à la distribution et à l'utilisation du produit. Certains critères peuvent aider à contribuer à un meilleur choix, comme opter pour des biens comportant le moins d'emballage possible (favoriser l'achat en vrac) et la durabilité du produit (miser sur la qualité).

Réemployer
Le réemploi est la prolongation de la durée de vie d'un bien sans qu'on lui fasse subir de transformations majeures. Par exemple, pour cette étape, nous pouvons inclure les achats de seconde main ou d'échange de biens, comme dans les marchés aux puces et les ventes de garage.

Recycler
Le recyclage implique la récupération de biens dont on extrait les composantes qui seront par la suite intégrées à la fabrication de nouveaux biens. Le recyclage du papier en nouvelles formes de papier ou de carton est l'exemple classique. Le recyclage vaut largement mieux que l'élimination des déchets, mais il exige des ressources humaines, matérielles et énergétiques qui en font le troisième choix dans la gestion des déchets, après la réduction et le réemploi.

Valoriser
Cette dernière étape consiste à mettre certaines matières ailleurs que directement à la poubelle, comme au recyclage, au compost pour créer de l'engrais ou simplement en le réutilisant. Également, par exemple, une entreprise pourrait prendre ses déchets produits afin et les convertir en éthanol. Tout est une question d'actions concrètes pour maximiser les impacts positifs.

Annexe 4
L'économie circulaire

Dans un objectif d'impacter positivement l'environnement et d'une diminution de ressources, les organisations peuvent mettre en place un système d'économie circulaire dans leurs pratiques. Ce système propose des stratégies et une instauration de modes de production et de consommation pour permettre l'optimisation des ressources à son plein potentiel dans une logique circulaire, contribuant à limiter les déchets engendrés tout au long du cycle de vie du produit et réduire l'extraction de matières premières.

Pour en savoir plus :
https://www.quebeccirculaire.org/static/Enjeux-et-definition.html

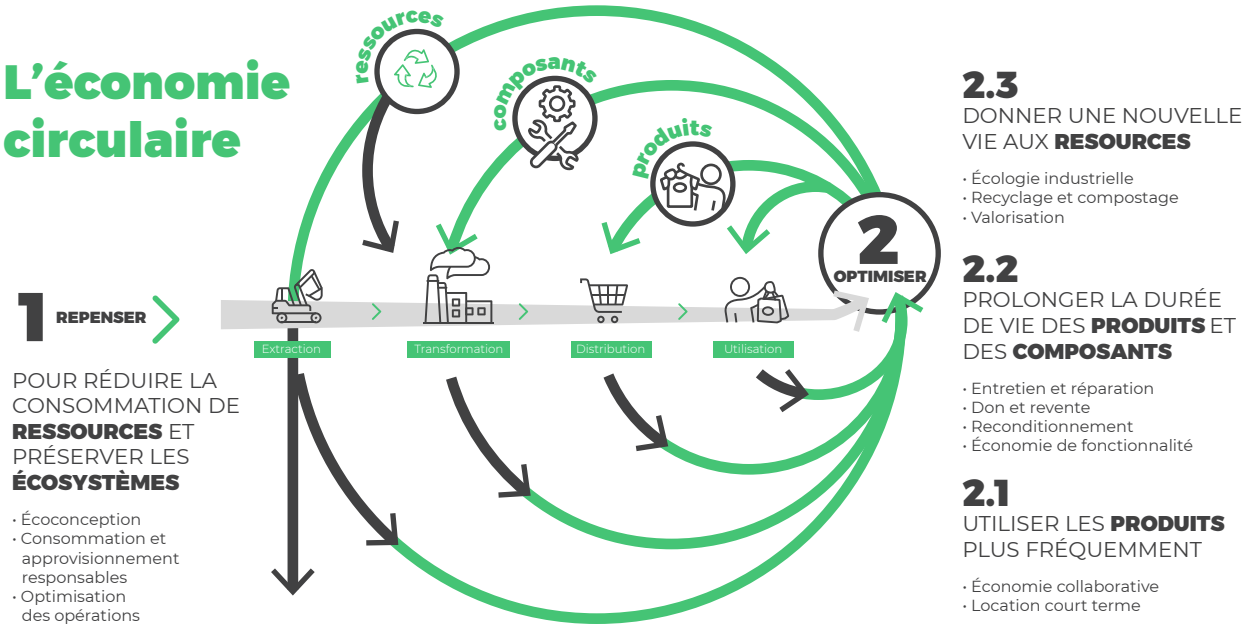

Institut EDDEC. 2018. En collaboration avec RECYC-QUÉBEC. Reproduction autorisée. Modification interdite.

Annexe 5

Liste de logos attribués aux certifications et attestations de **produits/fournisseurs**

Pour les fournisseurs

ENVIRONNEMENT

ISO 14001
Atteste qu'une organisation a identifié ses impacts sur l'environnement et entreprend des actions pour les maîtriser.
https://www.iso.org/fr/iso-14001-environmental-management.html

---

LEED
Atteste qu'un bâtiment a été construit de façon à améliorer sa performance environnementale et économique et avec des pratiques de constructions et d'aménagement durables.
https://batimentdurable.ca/construction-developpement-durable/leed

---

ICI on recycle, par RECYC-QUÉBEC
Programme de reconnaissance pour les organisations soucieuses d'améliorer leur performance en matière de gestion des matières résiduelles.
https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/entreprises-organismes/mieux-gerer/programme-ici-on-recycle-plus

---

On s'engage en développement durable
Accréditation qui témoigne d'un engagement sérieux d'une organisation à intégrer le développement durable dans sa gestion et à poser des actions visant à s'améliorer de façon continue sur des enjeux précis et reconnus.
http://onsengagedd.ca/

LEAF
Trois niveaux de certification environnementale pour les restaurants qui répondent aux exigences minimales dans 10 secteurs clés de la durabilité et démontrent un engagement responsable.
https://www.leafme.org/

Clé verte
Certification environnementale des services automobiles qui garantit de bonnes pratiques environnementales.
https://www.cleverte.org/

Green Key Global
Certification pour reconnaître un large éventail d'hôtels et d'établissements d'hébergement s'engageant à améliorer leur performance environnementale.
http://www.greenkeyglobal.com/

Boma Best
Certification pour immeubles écoresponsables qui reconnaît l'excellence en performance énergétique et en gestion environnementale dans l'immobilier commercial.
http://bomacanada.ca/fr/bomabest/

B Corp
Certification octroyée aux sociétés commerciales répondant à des exigences sociétales et environnementales, de gouvernance ainsi que de transparence envers le public.
https://bcorporation.net/

CONDITIONS DE TRAVAIL

Fairtrade et Fairtrade Canada
Atteste que les pratiques de l'organisation dans le pays producteur favorisent le développement socioéconomique de même que le respect des communautés et de leur environnement.
https://fairtrade.ca/fr/

SA 8000, par l'organisme Social Accountability International
Atteste que l'organisation respecte les conventions de base de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et adopte dans toute la chaîne d'approvisionnement des pratiques de gestion respectueuses des droits de l'homme, du travail, des enfants, de la santé et sécurité, etc.
https://sa-intl.org/wp-content/uploads/2020/02/SA8000Standard_Francais.pdf

---

Qualité ISO 9001, par ISO
Atteste qu'une organisation adopte des pratiques favorisant notamment la qualité de la conception et de la production, la satisfaction de la clientèle, l'amélioration continue, la performance et l'efficacité.
https://www.iso.org/fr/iso-9001-quality-management.html

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Entreprise en santé, par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ)
Atteste que l'organisation adopte des pratiques favorisant la santé et la sécurité des travailleurs.
https://www.bnq.qc.ca/fr/normalisation/sante-au-travail/entreprise-en-sante.html

---

OHSAS 18001, par BSI
Atteste que l'organisation adopte un système de gestion et de prévention des risques liés à la santé et la sécurité des travailleurs.
https://www.bsigroup.com/fr-CA/OHSAS-18001-Sante-et-securite-au-travail/Mise-en-uvre-dOHSAS-18001/

Pour les produits

Ecologo
Certification qui atteste la conformité du produit aux exigences établies pour sa catégorie, lesquelles sont déterminées en fonction des impacts les plus importants selon une approche de cycle de vie.
https://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/ecoetiquette/details.asp?cle=40

NF Environnement
Certification de de reconnaissance de la qualité écologique d'un produit. Elle garantit sa qualité par la conformité à des normes, ainsi que la minimisation de ses impacts sur l'environnement tout au long de son cycle de vie.
https://marque-nf.com/nf-environnement/

ENERGY STAR
Les produits certifiés Energy Star sont testés et répondent aux spécifications de rendement énergétique.
https://www.rncan.gc.ca/efficacite-energetique/energy-star-canada/energy-star-produits/12520

Forest Stewardship Council
(FSC, Conseil de Soutien de la Forêt)
Certification dont le but est d'assurer que la production de bois ou d'un produit à base de bois respecte les procédures garantissant la gestion durable des forêts.
https://ca.fsc.org/fr-ca/certification

Sustainable Forestry Initiative
Les normes SFI visent à influer sur les marchés aujourd'hui et à faire en sorte que les forêts aménagées durablement continuent de jouer un rôle crucial dans le maintien de la santé de la planète.
https://www.forests.org/fr/

ÉCOLOGIQUE, RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

CSA Group
Une certification du groupe CSA démontre que les entreprises qui optent pour celle-ci se concentrent sur la qualité et la sécurité.
https://www.csagroup.org/fr/

Cradle to Cradle
Pour recevoir cette certification, les produits sont évalués pour leur performance environnementale et sociale dans cinq catégories critiques de durabilité : santé des matériaux, réutilisation des matériaux, énergie renouvelable et gestion du carbone, gestion de l'eau et équité sociale.
https://www.c2ccertified.org/

Epeat
Electronic Product Environmental Assessment Tool (EPEAT) est un écolabel permettant au consommateur d'évaluer l'effet d'un produit informatique sur l'environnement
Il distingue les produits certifiés en trois catégories répondant à différents critères de performance environnementale.
https://www.epeat.net/

ÉQUITABLE

Biologique Canada
Le sceau biologique du Canada, également connu sous le nom de Biologique Canada est émis par l'Agence canadienne d'inspection des aliments et concerne les produits cultivés selon des pratiques agricoles biologiques.
https://www.canada-organic.ca/fr/ce-que-nous-faisons/biologique-101/certification-biologique

---

Fair for Life
La certification Fair for Life permet la valorisation et la protection de chaînes d'approvisionnement exemplaires, où les parties prenantes ont choisi d'agir de manière responsable en mettant en œuvre de bonnes pratiques économiques, sociales et environnementales.
https://www.fairforlife.org/pmws/indexDOM.php?client_id=fairforlife&page_id=home

ÉQUITABLE

Rainforest Alliance
Le sceau Rainforest Alliance promeut une action collective pour les personnes et la nature. Il amplifie et renforce les impacts bénéfiques des choix responsables, de la ferme et de la forêt à la caisse du supermarché. Le sceau vous permet de reconnaître et de choisir des produits qui contribuent à un meilleur avenir pour la population et la planète.
https://www.rainforest-alliance.org/faqs/what-does-rainforest-alliance-certified-mean

BIOLOGIQUE

Québec Vrai
Service de certification aux transformateurs de fibres végétales biologiques ainsi que celui d'attestation de conformité pour les intrants agricoles, les produits de soins corporels et les divers services (ex : criblage, découpe de viande, etc.) offerts à ces entreprises.
http://www.quebecvrai.org/

Ecocert
Ecocert délivre une assurance écrite appelée certificat ou attestation selon des exigences environnementales et sociales spécifiées dans un cahier des charges ou une norme.
https://www.ecocert.com/fr-CA/certification

OCIA
Organisation agricole à but non lucratif appartenant à ses membres, l'OCIA se consacre à fournir des services de certification biologique de la plus haute qualité et à accéder aux marchés biologiques mondiaux.
https://ocia.org/

BIOLOGIQUE

Quality Assurance International
La certification QAI garantit l'intégrité biologique pour les cultivateurs, les producteurs, les transformateurs, les commerçants et distributeurs, les détaillants, les restaurants et, finalement, les consommateurs.
https://www.qai-inc.com/

Letis
Garantit que le produit a été fabriqué conformément à une certaine norme, générant un lien de confiance entre le producteur et le consommateur. Des inspections sont effectuées et, après la délivrance du certificat, les étiquettes et l'utilisation de logos d'identification sont approuvées.
https://letis.org/en/inicio-english/

LOCAL

Aliments du Québec
Pour porter le sceau Aliments du Québec, les produits doivent répondre à des critères rigoureux et être validés par l'organisation, comme être entièrement québécois ou composés d'un minimum de 85 % d'ingrédients d'origine québécoise. La certification d'Aliments du Québec inclut également le sceau *Aliments préparés au Québec*.
https://www.alimentsduquebec.com/fr/

Vins du Québec
Reconnu par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), les appellations IGP Vin du Québec ont été mis en place pour protéger la traçabilité, l'authenticité et la spécificité du vin assurant ainsi la qualité pour les consommateurs.
https://vinsduquebec.com/igp/

Goûtez Lanaudière
La certification Goûtez Lanaudière est consécutive à celle d'Aliments du Québec. Les produits des entreprises doivent donc nécessairement avoir été approuvés par Aliments du Québec, mais est créée expressément pour les produits lanaudois.
https://www.goutezlanaudiere.ca/

Bibliographie

ADEME. 2011. « Brochure achats responsables ».
https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/bao_achats_responsables_brochure_sensibilisation.pdf

---

ADEME. 2011. « Les achats responsables ».
https://www.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/organiser-demarche-environnementale/dossier/optimiser-achats/achats-responsables.

Banque de développement du Canada. 2013. « Planifier votre croissance ».
https://www.bdc.ca/globalassets/digizuite/18209-etude_BDC_tendances_consommation.pdf?ref=shorturl-tendancesconsommateur.

Centre de services partagés. 2008. « Les écoétiquettes ».
http://www.portail.approvisionnement-quebec.gouv.qc.ca/fileadmin/Documentation/ecoetiquette.pdf.

CRHA. 2011. « Responsabilité sociale et développement durable : des actifs pour l'entreprise? ».
https://ordrecrha.org/ressources/revue-rh/archives/responsabilite-sociale-et-developpement-durable-des-actifs-pour-l-entreprise.

CISCO. 2007. « Guide de mise en place d'une politique d'achat responsable ».
https://www.ciso.qc.ca/wordpress/wp-content/uploads/guideparweb1.pdf.

CISCO. 2007. « L'approvisionnement responsable ».
https://www.ciso.qc.ca/wordpress/wp-content/uploads/guideparweb1.pdf.

ECPAR. 2018. « Les principes et lignes directrices d'approvisionnement responsable ».
https://www.ecpar.org/les-principes-et-lignes-directrices-dapprovisionnement-responsable.

ECPAR. 2018. « Achat responsable ».
https://www.ecpar.org/fr/achat-responsable.

ECPAR. 2018. « Fiches d'achat responsable ».
https://www.ecpar.org/fr/fiches-dachat-responsable.

Fonds Écoleader. 2021. « Découvrez les entreprises leaders ».
https://www.fondsecoleader.ca/decouvrez-les-entreprises-leaders/
ISO. 2014. « Découvrir ISO 26000 ».
https://www.iso.org/fr/publication/PUB100258.html.

Les cahiers du développement durable. 2021. « L'analyse du cycle de vie d'un produit ou d'un service ».
http://les.cahiers-developpement-durable.be/outils/analyse-du-cycle-de-vie/.

Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation. 2015. « Gérer ses pratiques d'achat de façon écoresponsable ».
https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/ameliorer/developpement-durable/page/en-entreprise-22981/?tx_igaffichagepages_pi1%5Bmode%5D=single&tx_igaffichagepages_pi1%5BbackPid%5D=38&tx_igaffichagepages_pi1%5BcurrentCat%5D=&no_cache=1&tx_igaffichagepages_pi1%5BparentPid%5D=23040.

Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation. 2015. « Se différencier sur les marchés en étant attentif aux exigences d'achat responsable des donneurs d'ordre ».
https://www.ecpar.org/sites/ecpar.org/files/publications/guide_exigences_achat_responsable.pdf.

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. 2021. « Répertoire des écoétiquettes ».
https://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/ecoetiquette/index.asp.

Randstad. 2020. « Recherche marque employeur 2020 ».
https://bit.ly/3fuySHS.

soyonsresponsable.ca

Ce guide est une initiative des chambres de commerce de Lanaudière

En partenariat avec

SADC
Société d'aide au développement des collectivités
ACHIGAN-MONTCALM
DE D'AUTRAY-JOLIETTE
MATAWINIE

Canada
Développement économique Canada pour les régions du Québec appuie financièrement les SADC et les CAE

Rédaction, conception et production : **Tomahawk communication**